



## Formulaire de demande de certificat d'autorisation Travaux dans la rive, le littoral ou un milieu humide

1. Renseignements sur l'identité du demandeur		
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :		
Nom de famille (lettres moulées) :	Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone :	Poste :	Courriel :

\*N.B. Le requérant est la seule personne-ressource qui recevra les communications liées à la demande.

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire de l'immeuble (si différent du requérant)		
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :		
Nom de famille (lettres moulées) :	Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :		
Ville :	Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :

3. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur (si différent du requérant)		
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :	N° RBQ :	N° NEQ :
Nom de famille (lettres moulées) :	Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :		
Ville :	Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :

4. Localisation des travaux	
Adresse :	
Numéro de lot (X XXX XXX) :	Numéro de matricule (XXXX-XX-XXXX) :

5. Renseignements relatifs à la demande			
Usage principal actuel ou projeté :	<input type="checkbox"/> Résidentiel	<input type="checkbox"/> Commercial	<input type="checkbox"/> Industrie
	<input type="checkbox"/> Institutionnel	<input type="checkbox"/> Agricole	<input type="checkbox"/> Mixte
Type de milieu	<input type="checkbox"/> Cours d'eau	<input type="checkbox"/> Lac	<input type="checkbox"/> Milieu humide
	<input type="checkbox"/> Plaine inondable		
Date prévue de début des travaux (aaaa-mm-jj) :			
Date prévue de fin des travaux (aaaa-mm-jj) :			
Coût prévu des travaux (avant les taxes et excluant le coût du terrain) :			
Description détaillée de travaux :			

6. Documents et renseignements joints à la demande	
<input type="checkbox"/>	Un plan à l'échelle.  Le plan à l'échelle doit comprendre les renseignements requis à l'article 86 du <i>Règlement sur les permis et certificats</i> en vigueur.
<input type="checkbox"/>	Pour une intervention dans un milieu humide, une copie de l'étude de caractérisation des milieux humides.  L'étude de caractérisation de milieux humides doit comprendre les renseignements requis à l'article 34 du <i>Règlement sur les permis et certificats</i> en vigueur.
<input type="checkbox"/>	Une déclaration de la personne qui souhaite réaliser l'activité ou de son représentant attestant de la conformité de son activité aux conditions applicables à l'activité visée prévues par le <i>Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles</i> (chapitre Q 2, r. 0.1) et par le <i>Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement</i> (chapitre Q 2, r. 17.1) et, le cas échéant, par l'article 118 de ce règlement.
<input type="checkbox"/>	Une attestation de la personne qui souhaite réaliser l'activité ou de son représentant selon laquelle tous les renseignements et les documents qu'il a fournis sont complets et exacts.
<input type="checkbox"/>	Dans le cas où un moyen mécanique de stabilisation est prévu, des plans et devis à l'échelle de l'ouvrage ou de la construction à exécuter, préparés par un ingénieur compétent en la matière.  Les plans et devis de l'ouvrage ou de la construction doivent comprendre les renseignements requis à l'article 86 du <i>Règlement sur les permis et certificats</i> en vigueur.
<input type="checkbox"/>	Des photos récentes montrant l'état de la rive, du littoral ou de la plaine inondable à l'emplacement prévu des travaux.
* Vous devez soumettre les plans et documents requis en format PDF, ainsi qu'en copie papier.	

## 7. Conditions de délivrance

Certaines conditions additionnelles à l'émission du certificat d'autorisation

- Selon la nature des travaux réalisés et leur localisation, le projet peut être assujéti au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)* en vigueur. Une demande de PIIA doit alors être déposée au fonctionnaire désigné et doit être conforme aux objectifs et aux critères prévus dans ce même règlement. Une demande de PIIA requiert l'approbation du Conseil municipal. Le permis de construction ne peut alors être délivré qu'après l'approbation de la demande de PIIA par le Conseil municipal.

## 8. Signature

Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation, s'il n'est pas propriétaire de l'immeuble visé par ce permis ou certificat, est responsable d'obtenir toute autorisation nécessaire auprès du propriétaire de l'immeuble ou de tout titulaire d'un droit réel dans celui-ci, préalablement à l'exécution des travaux projetés.

Le requérant soussigné certifie que les données contenues dans la présente demande et dans les documents qui y sont joints sont vraies, exactes et complètes.

La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de la qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions des règlements d'urbanisme doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signature du requérant :

Date (aaaa-mm-jj) :